



SoftyCall

Pointage téléphonique pour les intervenants mobiles

Le logiciel **SoftyCall** vous permet de suivre les présences de vos intervenants mobiles grâce au téléphone: à son arrivée sur le site de votre client, à son départ du site, votre intervenant appelle le serveur vocal mis à la disposition de votre entreprise, en utilisant un téléphone du site. Au préalable, vous aurez référencé ce numéro de téléphone dans le logiciel, en temps que numéro appelant pour le site en question. Dès que le serveur vocal décroche, votre intervenant compose son code personnel.

Le logiciel identifie alors le site grâce au numéro appelant, et l'intervenant grâce au code personnel composé. **SoftyCall** peut être livré avec une application web de consultation des pointages, ou avec le logiciel **SoftyPlanning** (plusieurs options possibles).



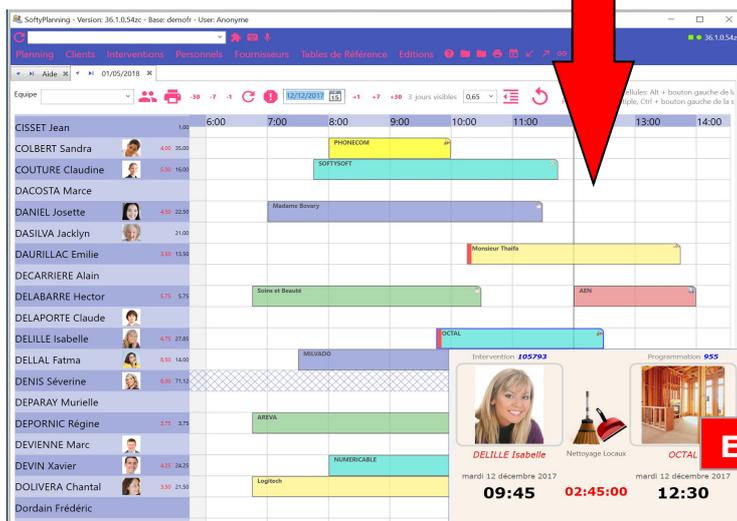
Votre intervenant, sur Site

Vous souhaitez:

- > Suivre les présences de vos intervenants chez vos clients
- > Intégrer les pointages à la base de données en temps réel
- > Analyser les écarts entre prévu et réalisé
- > En option : numéro vert en 0805 ; alerte par SMS ou par mail en cas de retard excessif

► N° Géo. 0x xx xx xx xx

► N° Vert 0805 xx xx xx



Photos non contractuelles : les fonctionnalités du logiciel dépendent de l'option choisie.

1. L'intervenant appelle le Serveur Vocal
2. Il compose son code employé
3. Le logiciel reconnaît le N° appelant (site)
4. Le logiciel reconnaît le code employé
5. A la date et heure du pointage, une intervention est enregistrée sur le planning

En Temps Réel



Vous, au Bureau

En savoir plus

<http://www.softysoft.fr/softycall.aspx>





SoftyCall

Pointage téléphonique pour les intervenants mobiles

Prérequis et Limites d'Utilisation

SOFTYSOFT attribue à l'Organisation ayant souscrit le service SOFTYCALL, un numéro de serveur vocal (au choix, un numéro géographique, ou un numéro vert gratuit pour l'appelant).

Les intervenants de l'Organisation doivent composer le numéro de serveur vocal depuis les postes téléphoniques présents sur les sites. Lors du décroché, l'intervenant est invité à composer son code employé. Puis il doit raccrocher le combiné.

Le pointage est inopérant dans les cas suivants :

- si le combiné téléphonique (du site duquel est réalisé le pointage) masque le numéro appelant : SOFTYCALL ne peut alors pas identifier le bénéficiaire par son numéro.
- si le combiné téléphonique (du site duquel est réalisé le pointage) n'émet pas les codes DTMF : SOFTYCALL ne peut alors pas détecter le code composé par l'intervenant, et ne peut donc pas identifier l'intervenant.
- si l'intervenant ne raccroche pas le téléphone après composition de son code.
- si l'intervenant oublie de réaliser son pointage téléphonique, ou s'il procède de façon incorrecte (erreur sur le numéro appelé, appel depuis une ligne dont le numéro n'est pas référencé dans le logiciel, ou erreur sur le code composé au clavier).

Dans le cas d'un numéro de serveur vocal géographique (non « vert »), les frais de communications restent à la charge du propriétaire de la ligne téléphonique de laquelle l'appel est émis. Depuis la généralisation des routeurs ADSL, dans bien des cas, les lignes téléphoniques sont associées à des forfaits illimités vers les numéros fixes. Cependant, pour les lignes non forfaitisées, même si l'appel ne dure que quelques secondes, il génère un coût à prendre en considération. La responsabilité d'informer les propriétaires des lignes, reste entièrement à la charge de l'Organisation ayant souscrit le service SOFTYCALL.